

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2021

RAPPORT DELIBERATION N° 4

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Annexe Parc Locatif (M14)

Rapporteur : M GALLANT

Présentation générale du compte administratif 2021 du budget annexe du Parc Locatif

Nous présentons les résultats de l'année écoulée pour ce budget, régit par l'instruction comptable M14.

Il s'agit d'un budget annexe au budget principal de la commune qui se décompose entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement :

Le total des recettes réelles s'élève à : 179 490,59 €.

Le total des dépenses réelles s'élève à : 62 555,72 €
Soit un résultat de la section de : + 116 934,87 €

Ce montant sera affecté au budget supplémentaire en report en fonctionnement au 002 pour 2 934,87 € et en recette d'investissement au 1068 pour 114 000 €.

La section d'investissement :

Le total des recettes réelles s'élève à : 460 286,35 €.

Le total des dépenses réelles s'élève à : 426 026,96 €
Soit un résultat de la section de : + 34 259,39 €

Ce montant sera affecté au budget supplémentaire en report en investissement au 001 pour 34 259,39€.

1/ Section de Fonctionnement :

a) Les recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, pour un total de 179 490,59 €, comprennent :

- Les loyers des logements et baux commerciaux :
 - o 84 142,64€ pour les logements privés et logements de fonction
 - o 95 347,92€ pour les baux commerciaux

b) Les dépenses de fonctionnement

- Les charges à caractère général : 60 683,72 €
 - o Charges de copropriétés :17 639,50€
 - o Taxe foncière 28 077€
 - o Les fluides : 8 649,22€
 - o La maintenance du logiciel de gestion du parc locatif : 648€
 - o Les frais d'avocat/huissier : 5 440€
 - o Les frais bancaires : 230€

- Les autres charges de gestion courante : 1 872,00 €
 - o Les droits d'accès au logiciel logements : 1 872,00€

2/ Section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

Elles comprennent l'emprunt pour 460 000€ et des dépôts de caution pour 286,35€.

b) Les dépenses d'investissement

Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 426 026,96€ avec :

- 344 592,90€ pour l'acquisition d'un local commercial au 33 avenue des écoles et d'une maison au 3 rue Clément Ader,
- 78 395,97€ pour les travaux d'aménagement du local de la Maison de santé,
- 2 611,23€ pour des travaux dans des logements,
- 426,86€ pour le remboursement de dépôt de garantie.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2021 du budget Parc Locatif et de donner quitus à M. le Maire pour sa gestion 2021.